

Europe Les régions périphériques commenteront le Livre vert à Brest

Le Livre vert sur la politique maritime de l'Union européenne sera rendu public avant la fin du premier semestre. La Conférence des régions périphériques maritimes, qui s'est beaucoup investie sur ce dossier important, présentera ses propositions le 17 février à Brest.



Le commissaire européen à la Pêche et aux Affaires maritimes, le Maltais Joe Borg, sera à Brest vendredi prochain, à l'invitation de la CRPM.

Le Livre vert sur la future politique maritime de l'Union européenne, voulu par le président de la Commission José Manuel Barroso, est entré dans la dernière ligne droite. Lancé en mars 2005, et piloté par le commissaire à la Pêche et aux Affaires

maritimes, le Maltais Joe Borg, ce document est en cours de rédaction. La « Task Force » mise en place, menée par le Britannique John Richardson, a du pain sur la planche. Les contributions ont été nombreuses, tant de la part des États membres que des

professionnels concernés et des différents lobbies.

Dans ce travail collectif à grande échelle, la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) s'est beaucoup investie. Son travail, très apprécié par Bruxelles, et ses propositions seront présentés le 17 février à Brest au cours d'une réunion, où interviendra Joe Borg.

La CRPM, créée en 1973 et qui compte aujourd'hui 154 régions adhérentes, s'est penchée depuis longtemps sur la politique maritime européenne à travers le prisme des régions. Mais, souligne Xavier Gizard, son secrétaire général, « jusqu'alors, ça « avançait » ». Pour la CRPM, le Livre vert était donc l'occasion de donner un coup d'accélérateur.

« Nous avons alerté nos régions, leur indiquant que la démarche de la Commission était importante, indique Xavier Gizard. Cinquante d'entre elles ont accepté de travailler sur le sujet. » Parmi elles, des régions représentant les forces vives de l'Union européenne maritime : Grèce, Norvège, Italie, France. Et une région leader : la Bretagne, représentée par son président Jean-Yves Le Drian (PS), à qui la CRPM a demandé de porter la bonne parole.

Les axes de travail retenus par la CRPM sont nombreux : transport, sécurité maritime, recherche, gestion intégrée des zones côtières, gouvernance... L'idée fondatrice de la réflexion est, bien sûr, le rôle des régions. « Comment peuvent-elles participer concrètement à l'élabora-

tion des politiques communautaires, telle est la question », explique Patrick Anvoiron, directeur de la CRPM.

Actuellement, la CRPM est très avancée sur les problématiques de gouvernance. Elle explique que « la région, c'est le bon niveau ». Et elle avance une idée : une convention tripartite entre l'Union européenne, l'État et la région pour mettre en place et financer des politiques. La CRPM estime que dans un premier temps, cette idée pourrait être testée par des régions pionnières.

Mais pour cela, il faudra que la Commission allume le second étage de la fusée : le Livre blanc (1).

Yann BESSOULE

(1) Le Livre blanc suit logiquement le Livre vert. Il émet des propositions, suite aux constatations et au bilan tirés par le Livre vert. Normalement, il doit être rendu public au plus tard quinze mois après la publication du Livre vert. Mais attention : la publication d'un Livre blanc n'est pas automatique.

➡ Les priorités de la CRPM.

Pour la CRPM, le Livre vert de la Commission doit répondre aux enjeux suivants : valoriser sur le plan économique le potentiel maritime européen ; engager un nouveau modèle de développement basé sur les principes du développement durable ; améliorer la gouvernance d'ensemble des politiques maritimes ; faire évoluer des politiques communautaires sectorielles.